

III

Jacques Godbout

Volume 2, numéro 6 (12), novembre-décembre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59790ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Godbout, J. (1960). III. *Liberté*, 2(6), 359–361.

Qu'il me soit enfin permis de dire (cela est directement lié à mon sujet) combien je tiens à opposer l'esprit Chénier à l'esprit Dollard. Dollard est un héros, oui, mais qui pourrait être aussi bien bilingue que clérical ou les deux. Allez parler de bilinguisme et de cléricalisme à Chénier...

Héros oublié d'un peuple malade, j'embrasse son souvenir et je le jette à la face de la "ligue pour l'avancement du bilinguisme", prématurée et j'espère morte d'avance, à la face des signataires de la requête exigeant le maintien de la bêtise chez les étudiants.

(Etudiants québécois, commencez donc dès maintenant d'accumuler des armes et des grenades. Vos confrères européens et sud-américains ne vous font pas un peu honte qui renversent des gouvernements et sauvent des peuples du sommeil et de la mort?).

Notre agonie ne m'étonne plus. J'attends un miracle. J'y participerai s'il y a lieu.

Bien à vous,

Yves PRÉFONTAINE

III

Sachant que le Devoir ne publie que les articles et lettres qui lui siéent, mais parce que votre éditorial du samedi, 12 novembre (La foire aux ignorants) fait montre d'une telle mauvaise volonté, je risque ces quelques lignes à la loterie de votre partialité.

C'est, je crois, Maurice Blain qui faisait tourner le manège ce matin-là; ignorant entre tous, Maurice Blain de son stand soutenait que dans notre cirque il faudrait peut-être laisser entrer ceux qui ont des tickets, qui payent des taxes, qui sont citoyens à part entière de cette nation française du Québec, mais qui ne veulent pas risquer les jeux casse-cou de l'école catholique.

S'il avait lu les affiches, à la porte d'entrée, il aurait compris — dites-vous — que le droit à l'école neutre est un fait reconnu depuis bien longtemps. Je crains cependant que Maurice Blain, mille autres pères de famille et votre humble serviteur n'auraient su déceler tout ce que vous voyez dans ces affiches. Car nous ne sommes pas tous, dans cette foire, des cartomanciennes. Ou alors nous ne parlons plus la même langue : par quel tour de passe-passe en effet, par quel jeu de l'esprit pouvez-vous confondre école protestante, école neutre et école laïque (non-confessionnelle) ? Ou alors vous tenez-vous dans le palais des glaces pour justifier certaines déformations?

Pourtant vous devez avoir raison. Vous êtes commissaire d'école et vous avez lu la loi. Je ne vous ferai donc pas l'injure de croire que vous vous pouvez tromper (ce qui amènerait sans doute une pétition médicale sur la vérité une et indivisible) ; je veux croire que par protestant on entend laïque, et qu'il s'agit de redéfinir les termes, comme il suffit de dire Régie des alcools pour Commission des liqueurs, et que tout ce beau monde que nous sommes va dès cet instant se mettre à applaudir. Va pour le magicien ! Au diable le vocabulaire ! Nous applaudissons !

Mais le rideau se lève et alors que le programme que vous nous avez vendu annonçait école laïque (alias neutre alias protestante) nous découvrons sur la scène des écoles (neutres of course) de langue anglaise, nombreuses, mais de langue anglaise.

Or, vous excuserez notre primitif sentiment national, nous préférierions que ces écoles laïques (alias neutres alias...) soient de langue française. Nous, c'est-à-dire les Canadiens français qui ne sont pas par définition catholiques (voir Larousse), les catholiques non-intégristes, les Français qui arrivent ici tous les jours et tant d'autres immigrants de partout qui, pour aimer la langue française, n'associent pas nécessairement langue et foi.

Pris entre le plaisir de dire qu'en effet nous avons de par la loi droit à l'école neutre et le souci quotidien d'en trouver une dans le quartier, nous sommes — je le regrette — forcés de vous inviter à cette foire aux ignorants et de vous considérer comme l'un des nôtres.

Monsieur Filion, tout ce que réclame le syndicat laïc des saltimbanques de la foire aux ignorants, c'est que justice ne soit pas qu'un mot, même si les catholiques n'en veulent entendre parler qu'en onzième lieu, bien après les fréquentations et règlements du carême (pour plus de précisions voir les résultats de l'enquête qui a précédé la Grande Mission).

C'est au nom de cette justice que tant de personnes (ce qu'il y en a des ignorants !) réclament un Ministère de l'Instruction publique qui — tout en définissant les standards académiques — créerait des écoles laïques non-confessionnelles, respecterait les écoles protestantes et catholiques qui existent déjà, verrait à ce que toutes progressent de juste façon.

A moins que vous ne préfériez que tous ceux-là qui parlent français, mais qui ne sont pas catholiques, aillent du primary school au High School puis à McGill — tous des lieux de culture française comme chacun le sait.

Vous vous faites un devoir de défendre les minorités de langue française des autres provinces, mais celle d'ici, minorité non-catholique (et si vous en faisiez le compte vous seriez surpris du nombre de têtes) ne demande, elle aussi, que justice. Simplement justice. Car si l'enseignement des catholiques revient de droit naturel aux parents et à l'Eglise (Mgr Parent), l'enseignement des non-catholiques revient aux parents et à l'Etat. Et quand il y a pluralité de confessions et de non-confessions l'Etat seul peut rendre justice, non pas l'Eglise qui — c'est de bonne guerre — défend son fief et

sa puissance. La majorité est catholique, le Ministère de l'Instruction publique ne pourra l'ignorer, pas plus cependant qu'il ne pourra ignorer la minorité.

Je crains bien, Monsieur Filion, que dans cette foire aux ignorants à laquelle vous faisiez allusion, vous ne teniez le stand de tir. Mais pointez vos instruments vers les canards de bois, je vous prie, car dans l'allée passent des femmes, des hommes et des enfants et c'est une notion même chrétienne que le respect de l'être humain.

Quand on me dit que le Devoir aura 50 ans sonnés et fêtés le 27 novembre prochain, je me surprends parfois à me demander si c'est bien Le Devoir, ses rotatives, ses bureaux qui ont vieilli — ou si ce ne sont pas plutôt ses idées.

La vieillesse n'est pas un signe de bêtise, c'est un risque. Nous savons qu'il nous est plus facile de lutter aujourd'hui qu'hier, que nous avons plus d'avenir que de passé, que nous vous devons beaucoup, Monsieur Filion; aussi ne faudrait-il pas confondre exigence et ingratitude. Si nous sommes exigeants c'est qu'un jour vous avez lutté.

Permettez-nous de regretter votre *réaction*, de ne pas désespérer de votre profond sentiment de justice et de vous inviter au spectacle navrant d'hommes-caoutchouc que présente la foire d'à côté, celle des biens-pensants.

Jacques GODBOUT

12 novembre 1960.

Il s'est glissé une erreur dans la disposition du poème Écrits pour la pierre publié dans le numéro 11 de Liberté 60. Pour nos lecteurs qui ont conservé ce numéro nous leur indiquons les corrections suivantes: le poème devait se diviser en quatre chants; I. de Sur la caresse du roc... à... au rêve de midi. II. de Arbre à peau douce... à... les poissons chantent. III. de Voici que les éléments... à... où les oiseaux renaissent. IV. de Le songe la vague La pierre... à Impalpable ô toi.